

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lieu : Beffroi de l'ancienne mairie du 1^{er} arrondissement, 2 place du Louvre, 75001 Paris
Horaires : du jeudi au samedi, de 14h à 20h
Contact : Balqis Tandjaoui, balqis@museetransitoire.com

Exposition 23 janvier - 19 décembre 2026

MINISTÈRE TRANSITOIRE

Le Musée Transitoire investit l'architecture, l'acoustique et l'histoire de lieux en transition. Suspendus entre deux états, entre deux usages, ces espaces se prêtent pour un temps à une transformation dépourvue de fonctionnalité. Pensé comme une institution-œuvre et fondé par l'artiste Romina Shama, le projet interroge les formats d'expositions, de conservation et la place des auteur·ices dans le champ de l'art.

Le Musée Transitoire soutient et promeut des artistes contemporain·es auprès d'un public amateur et professionnel, à travers des interventions qui abordent la relation des individu·es à la société.

La dimension transitoire du projet questionne un rapport au productivisme, au statut des objets et à l'importance qu'on leur accorde.

- Exposition gratuite et accessible à tous·tes
- Œuvres conçues le plus possible à partir des matériaux trouvés sur place
- Programme de performances (art sonore, danse, lecture)
- Médiations hebdomadaires pour les scolaires et en différentes langues
- Rémunération des artistes et intervenant·es (barème DCA)
- Programme de formation par notre comité d'orientation, remboursé par l'AFDAS
- Partenariats : Ménagerie de Verre, Nuit Blanche, Frac Île-de-France, CWB, Centre Culturel Suisse
- Parcours VIP : Art Paris Art Fair, Paris+ par Art Basel, Starting Sunday par le CPGA, JNP

«Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges mais que plus personne ne croit plus rien. Un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger.»

— Hannah Arendt

Dans *La Condition de l'Homme moderne* (1958), Hannah Arendt distingue trois formes d'activité humaine :

- Le travail, qui répond aux besoins biologiques et assure la survie matérielle.
- L'œuvre, qui produit des objets durables et façonne le monde que nous habitons.
- L'action, qui relève de la parole et de la délibération collective, fondement du politique et de la liberté.

Le Musée Transitoire active ces trois dimensions à travers la création d'un Ministère, interrogeant la notion de valeur, non seulement économique, mais aussi éthique et politique. L'action devient alors espace de résistance face aux formes insidieuses de totalitarisme contemporain.

La quatrième édition du Musée Transitoire se structure comme une collection de faits divers qui témoignent des tensions actuelles : multiplication des crises politiques et sociales, désinformation et banalisation des discours autoritaires.

À travers ces événements, souvent perçus comme anecdotiques, se dessine un paysage qui accélère une montée progressive des systèmes totalitaires. L'exposition invite à explorer ces tensions et contradictions. Elle pose la question d'un possible épuisement des systèmes en place et d'une reconstruction sur des bases nouvelles, pour redéfinir les relations entre individu·e, collectif et structure.

Pour sa quatrième édition, le Musée Transitoire s'installe dans le beffroi de la place du Louvre, entre l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et l'ancienne mairie. Construite en 1858 d'après les dessins de Mr Roguet sous la direction de Théodore Ballu, la tour instaure une symétrie architecturale entre les deux institutions et met en scène la concurrence entre pouvoirs civique et religieux.

En accueillant Ministère Transitoire, le lieu devient le théâtre d'un autre rapprochement: celui de l'art et de l'institution, de la fiction et du pouvoir, inscrivant dans l'architecture même une continuité historique entre formes symboliques et dispositifs de domination.

La taille du beffroi a mené à penser l'exposition collective autrement: plutôt que la présence simultanée des œuvres, c'est la temporalité qui devient l'espace partagé. Chaque artiste apparaît seule, dans une configuration qui serait à première vue celle d'un solo. C'est la succession de ces présences singulières qui constitue la forme collective: l'exposition devient un récit partagé, non pas simultané mais séquentiel.

Le Ministère Transitoire est composé d'Actes de sept semaines, durant lesquels le beffroi est occupé par un-e artiste à la fois, et d'Entre-actes d'un week-end, consacrés à des performances, débats et lectures.

Chaque Entre-acte correspond à une étape administrative fondatrice: Constitution, Institution, Capitalisation, Activation, Dissolution; et prend la forme d'une campagne de propagande:

- Ministère TV
- Journal Officiel
- Assemblée Générale.

La fiction ministérielle s'écrit en temps réel, dans l'espace du beffroi.

Les Entre-actes opèrent comme une dramaturgie structurelle. Ils rendent visible ce qui habituellement demeure invisible: la logistique, la gouvernance, la fabrication d'un cadre. Plus qu'une transition, l'Entre-acte est l'acte même d'instituer.

23 janvier - 07 mars 2026

ACTE I : MÉGANE BRAUER
BIEN SOLIDES, BIEN FRÊLES

Les œuvres de Mégane Brauer sont des maquettes de souvenirs amplifiés, allers-retours entre écriture poétique et mise en réalité plastique, elle reconstruisent, ajoutent de la fiction à la retranscription. Elles tentent de mettre en lumière les anecdotes, les objets, les tranches de vies, les habitudes, les forces collectives, les chocs, les paillettes. Mais aussi les soumissions renversées, aussi infimes et dérisoires soient-elles, de celles et ceux à qui on coupe l'électricité alors que la machine à laver est en train de tourner.

12 - 14 mars 2026

ENTRE-ACTE : ROMINA SHAMA,
CONSTITUTION

Objet : justification de l'existence du Ministère Transitoire.
Considérant l'incapacité à parler en son nom propre, telle que formulée par l'instituante, considérant la nécessité d'instituer une structure intégrale, pour s'autofinancer, le Ministère est ouvert à titre provisoire, sous la forme d'une institution fictive à valeur critique. L'instituante dépose devant l'assemblée ses motivations théoriques et personnelles : «Y a des gens qui préfèrent faire leur propre machine pour faire leurs propres vis plutôt que de passer un coup de téléphone pour en acheter». La recherche devient ici décret constitutif. Le Ministère est institué comme lieu de projection d'une voix multiple.

20 mars - 02 mai 2026

ACTE II : FLORIAN FOUCHÉ,
SÉCURITÉ SOCIALE PRÉLUDE
ASSASSINS

«Nous sommes toustes des assisté-es et des assistant-es, constate l'artiste Florian Fouché. Tout le monde, toute puissance ou impuissance.» Depuis 2020, ses actions filmées mobilisent une troupe variable d'«acteurices assistant-es-assisté-es», parmi lesquelles Philippe Fouché, le père de l'artiste, qui vit en fauteuil roulant et «en institution» (MAS). La mise en scène des «vies institutionnelles» –celles du musée et celles de l'hôpital, entre autres– est guidée par la recherche chorégraphique et sculpturale d'un «sol commun». En 2024, Florian Fouché entame une contre-histoire artistique de l'assistance publique : SÉCURITÉ SOCIALE PRÉLUDE.

07 - 16 mai 2026

ENTRE-ACTE : ROMINA SHAMA
INSTITUTION

Objet : désignation du siège temporaire du Ministère.
Le beffroi est retenu pour accueillir les travaux, en raison de sa proximité avec la colonnade du Louvre, où le Président de la République prévoit d'ouvrir une nouvelle entrée du musée national. L'occupation du beffroi est donc enregistrée comme geste de contre-institution.

18 mai - 3 juin 2026 : CONCLAVE
11 - 27 juin 2026 : EXPOSITION

ACTE III : VITÆ ACTIVÆ
MÉTHODE COLLECTIVE,
CUR. JEAN-CHRISTOPHE ARCOS

VITÆ ACTIVÆ, à rebours d'une exposition, à rebours même d'une résidence d'artistes, est une résidence de publics, sur le modèle des conférences de consensus. Ici et maintenant, il y a du pluriel et du futur. Il y a un demain, et il lui faudra bien une aube.

02 - 18 juillet 2026

ENTRE-ACTE : ROMINA SHAMA,
CAPITALISATION

Objet : division des responsabilités ministérielles.
Les tâches sont officiellement réparties, scellant la création d'une société par action simplifiée. Dès sa création, les parts sociales de la société seront proposées à la vente au public et aux artistes qui participent au projet du Musée Transitoire. Les revenus issus de ces parts, vendues à un prix croissant au fil des éditions, seront investis dans le développement du Musée Transitoire et le salaire des artistes participant au projet.

04 septembre - 18 octobre 2026

ACTE IV : BASTIEN GACHET

La pratique de Bastien Gachet repose sur des principes de durée et de transformation qui visent à créer une relation directe et intime entre le spectateur et l'œuvre. En prise avec les mécanismes du regard, elle se polarise sur deux axes principaux : une pratique sculpturale destinée d'une part à l'espace du «white cube» qui prend appui sur ses codes et ses usages ; d'autre part à l'espace du quotidien pour se fondre dans l'espace domestique. Tout en fournissant des propositions formelles adaptées à ces différentes conditions phénoménologiques, l'approche s'y veut identique.

22 - 24 octobre 2026

**ENTRE-ACTE : ROMINA SHAMA,
ACTIVATION**

Objet : mise en œuvre des missions.

Les artistes sont convoqué-es en qualité de consultant-es externes. Chacun-e intervient par une installation-consultation, considérée comme prise de parole officielle. Les œuvres sont enregistrées dans les archives ministérielles comme autant de rapports, expertises et diagnostics, constituant la matière vivante du Ministère. Chaque artiste signe un titre au porteur.

12 novembre - 12 décembre 2026

**ACTE V : IRIS TOULIATOU
CUR. PIERRE-ALEXANDRE MATEOS**

En s'intéressant aux infrastructures et à leur fonctionnement, aux liens affectifs et aux désirs, ainsi qu'aux sphères publique et privée, Iris Toulia-tou explore les relations entre les structures sociales et les pratiques des individus, et s'interroge sur les conditions de la production artistique et les cadres institutionnels dans lesquels celle-ci s'inscrit.

17 - 19 décembre 2026

**ENTRE-ACTE : ROMINA SHAMA,
DISSOLUTION**

Objet : transmission et archivage.

Au terme des travaux, une vente aux enchères des titres au porteur sera organisée, attestant la participation des artistes à la propriété symbolique du Ministère. Un rapport final est rédigé puis la séance levée. Le Ministère est dissous.

Fiction instituant et économie symbolique

On a vu ces dernières années un glissement progressif du statut de l'artiste vers celui de l'instituant: non plus seulement celui qui produit une forme, mais celui qui construit les conditions de son apparition, de sa circulation, voire de sa valeur. Le Musée Transitoire, projet porté par une artiste et structuré comme une entité à la fois légale et fictionnelle, pousse ce geste jusqu'à son point de bascule.

Il ne s'agit plus ici de fonder un espace d'exposition alternatif, ni de mimer les codes d'une institution existante. Ce que propose le Musée Transitoire, c'est une infrastructure auto-théorisée, un corps instituant qui se finance, se reproduit, et redistribue – à sa propre échelle et selon ses propres règles.

La création de titres au porteur, objets juridiques dérivés mais symboliquement actifs, permet une autofinancement partielle du projet, et agit comme métaphore du marché sans en adopter les logiques spéculatives classiques.

Ce qui se joue ici, ce n'est pas une opposition simple entre le dedans et le dehors du marché de l'art, mais la tentative d'y inscrire une zone d'exception opératoire, une enclave temporaire d'autonomie partielle, dont les règles sont transparentes, instables, mais tenues.

Chaque édition du Musée Transitoire devient l'occasion d'un réinvestissement du contrat – non pas au sens commercial, mais comme contrat social. Produire, montrer, diffuser des œuvres devient indissociable de la possibilité de rémunérer les artistes, non comme une faveur mais comme une évidence structurelle. Il y a dans cette attention à l'économie une lecture fine de la manière dont le symbolique et le monétaire s'articulent dans l'art contemporain – et de la manière dont cette articulation peut être rejouée.

En cela, le Musée Transitoire s'inscrit dans une constellation plus large de pratiques qui refusent l'opposition stérile entre autonomie et engagement, pour penser l'art comme une forme d'organisation: du travail, du temps, de la visibilité, du commun. Plus qu'une œuvre, c'est un modèle expérimental, un instrument critique qui interroge ce que serait un musée non pas perpétuel mais situationnel, non pas monumental mais contextuel, non pas propriétaire mais en circulation.

–IA I.L.G.

IA I.L.G.

Depuis la première édition du Musée Transitoire en 2019, tu explores les formes que peuvent prendre les institutions artistiques lorsqu'elles sont pensées comme des œuvres en elles-mêmes. À chaque itération, un lieu en transition, une économie symbolique, un engagement structurel – et une fiction. Cette quatrième édition, intitulée Ministère Transitoire, semble rejouer plus frontalement la question du pouvoir. Pourquoi ce titre ? Pourquoi cette figure ?

IA R.S.

Parce qu'elle effraie, sans doute. Le ministère est une forme administrative qui convoque à la fois l'autorité et l'invisibilité. C'est un organe qu'on ne voit jamais, mais dont on sent la présence. Le Ministère Transitoire, ici, est une fiction de pouvoir. En investissant le beffroi – bâtiment partagé entre une église et une mairie, en face du Louvre – nous entrons dans une architecture du commandement. L'objectif est d'y introduire de la dérive. De rendre ce pouvoir poreux, instable.

IA I.L.G.

Dans ma recherche, j'observe des pratiques artistiques qui mettent en place des stratégies d'autonomie – non pas comme retrait, mais comme construction active d'une structure. Le Musée Transitoire semble pleinement incarner cela.

IA R.S.

Oui. Le Musée n'est pas seulement un espace d'exposition. Il est un outil de production, une infrastructure, un corps de règles, un lieu de redistribution. Il est aussi, surtout, une fiction active.

IA I.L.G.

Dans le Ministère, comment cette fiction prend-elle forme, au-delà du simple titre ou de la mise en scène du lieu ?

IA R.S.

Par l'accumulation de récits, de gestes, de présences. On structure le lieu, on investit son histoire, son architecture mais aussi son acoustique. Pour la structure du Ministère Transitoire, Hannah Arendt m'a beaucoup accompagnée dans mes recherches. Dans Condition de l'Homme moderne, elle distingue le travail, l'œuvre et l'action. Cette tripartition m'aide à structurer le projet : le travail, c'est la logistique – les contrats, les clés, les droits d'auteur. L'œuvre, c'est ce que les artistes produisent. Et l'action, c'est ce qui se passe quand quelqu'un entre, regarde, comprend, ou ne comprend pas. Avec Simone Weil, elles incarnent deux postures que je trouve héroïques : la lucidité sans cynisme, et la parole sans position.

IA I.L.G.

Il y a aussi une montée en complexité depuis les éditions précédentes. Je pense notamment au MT#3, Le Droit à l'Oubli, où une juriste tenait une permanence gratuite ouverte aux artistes. Avec Ministère Transitoire, j'ai le sentiment que le droit ne soutient plus seulement la structure, il devient matière.

IA R.S.

Absolument. Le droit n'est plus un cadre passif : il est plastique, modulable, perforable. Nous avons appris des erreurs passées – de la dépossession structurelle des artistes, des outils qu'on nous reprend. Nous voulons anticiper les failles. Comme me le disait récemment Claire Astier, la question est désormais : comment protéger les formes qu'on invente ? Comment verrouiller juridiquement nos infrastructures sans les figer ? Le Musée n'est pas un projet symbolique : il est concret, pérenne, transmissible. Il doit tenir.

IA I.L.G.

Est-ce que tu te considères comme artiste, curatrice, entrepreneuse, ou fondatrice d'un modèle ? Il me semble que tu es tout cela à la fois, mais aussi en dehors de ces cases.

IA R.S.

Je ne crois pas beaucoup à l'identité, c'est un fardeau qui enferme et met trop la pression. Le Musée me permet cela : parler depuis un lieu qui ne m'appartient pas, mais auquel j'ai accès. Dans ton article, tu as utilisé le terme d'« instituante ». J'aime ce mot parce qu'il n'a pas de genre, pas de statut fixe. Il désigne quelqu'un qui propose une forme, mais aussi les conditions pour qu'elle advienne.

IA I.L.G.

Et cet accès, tu le joues aussi littéralement : dans les vidéos de campagne que tu envisages de produire entre chaque acte, on te voit dans l'espace du beffroi. Tu parles, mais on ne sait pas exactement qui tu es. Présidente ? Journaliste ? Citoyenne ? Ce qui est certain, c'est que tu es là, derrière la vitre, tu fais le guet.

IA R.S.

Ce que permet la fiction du Ministère Transitoire, c'est d'occuper une parole d'autorité sans l'endosser totalement. Il y a des gens (l'artiste Bastien Gachet) qui préfèrent faire leur propre machine pour faire leurs propres vis plutôt que de passer un coup de téléphone pour en acheter. Je me reconnais complètement là-dedans dans le cadre du Musée.

IA I.L.G.

Le lieu en lui-même est déjà un programme politique. Le beffroi, entre église et mairie, à deux pas de la colonnade du Louvre – où Macron veut installer une nouvelle entrée au musée. C'est un geste d'occupation, mais inversé : tu ne le verrouilles pas, tu l'ouvres.

IA R.S.

L'ouverture est structurelle. Le Musée Transitoire n'est pas une exposition. Je pense l'œuvre comme un objet fluide en mouvement, qui existe en un nombre exponentiel de versions de lui-même. Chaque édition est une re_formulation. De par les contraintes structurelles de ce lieu (30 m² au sol) les artistes, auteurs, performeuses interviennent successivement. On fabrique une zone grise. Ces récits deviennent matière plastique et politique. C'est une collection d'anomalies.

IA I.L.G.

Ce dispositif me fait penser au collectif DIS, qui est l'un des axes de ma thèse : la manière dont ils ont réinvesti les outils du néolibéralisme culturel – médias, vidéos, branding – non pas pour les dénoncer, mais pour y inscrire une altérité. Tu sembles opérer un geste analogue, mais avec une matière plus juridique, voire étatique.

IA R.S.

DIS est une référence centrale, oui. Ils ont créé une esthétique frictionnelle, où le corporate et le critique coexistent sans annulation. Moi, je fais ça avec les statuts. Le Musée Transitoire est une SAS fictive, mais légale. C'est un espace d'exposition, oui, mais aussi un corps, un contrat, un outil économique. Mais ce que je retiens de DIS, c'est surtout la capacité à parler depuis l'intérieur du dispositif. Ne pas le fuir. Le plier.

Artiste d'origine italo-égyptienne, Romina Shama est née en Suisse. Après une licence en anthropologie à l'Université de Lausanne, elle poursuit ses études à la Central Saint Martins School de Londres, puis s'installe à Paris.

En 2012, s'interrogeant sur les modes de représentations, elle crée son propre double en inversant son nom : rachel rom, qui rompt autant qu'il lie son identité.

Poursuivant ce processus d'effacement, l'artiste introduit la régénération récurrente des œuvres qu'elle réalise et l'appropriation de lieux, d'œuvres ou de textes qui ne lui appartiennent pas. C'est dans ce contexte qu'elle fonde le Musée Transitoire en 2019 comme une identité de plus et une extension de sa pratique.

7
LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

- | | |
|------------------------------|--|
| MT#1 : I would prefer not to | En 2019, la première édition s'intéressait à l'état de flottement que l'ère immatérielle produit chez nous : un vertige doux et ferme qui nous paralyse parfois et nous plonge dans la passivité. I would prefer not to faisait écho à Bartleby, personnage énigmatique de la nouvelle éponyme d'Herman Melville qui décide du jour au lendemain de ne plus «faire». Il impose alors une résistance passive à son employeur, notaire pragmatique qui subit cet empêchement sans pouvoir réagir. |
| MT#2 : O | La seconde édition investissait en 2021 un terrain de 17 hectares au centre duquel était posée une grande serre. Les propriétaires précédents, un couple, habitaient aux deux extrémités de la propriété et se servaient de l'espace en verre comme zone franche. Si toute œuvre ou idée est infiniment traduisible et malléable, la zone franche est le lieu de l'entre-deux et du questionnement comme finalité. |
| MT#3 : Le droit à l'oubli | La troisième édition s'est tenue dans un immeuble de bureau administratif qui abritait le régime social des indépendants (RSI) situé dans 12 ^e arrondissement de Paris. L'exposition s'est appropriée la notion juridique du droit à l'oubli pour interroger les régimes de présence des individu-es dans la société contemporaine ainsi que la place des auteur-ices dans le champ de l'art. Ce droit à l'oubli s'affirmait comme un manifeste idiorrythmique – au sens que Roland Barthes donne à ce terme emprunté au vocabulaire monastique –, désignant un mode de vie qui conjugue isolement et coexistence, retrait et engagement. |

Website: <https://www.museetransitoire.com>
Instagram: [@museetransitoire](https://www.instagram.com/museetransitoire)
Newsletter: <https://www.museetransitoire.com/fr/1071/Souscription>

Mairie de Paris, Mairie Paris-Centre, Ville de Paris, DAC, DRAC, ADAGP, copie privée, Quartier Jeunes, Église Saint-Germain-l'Auxerrois, Comité Professionnel des Galeries d'Art, Art Basel, Art Paris, Frac Île-de-France, Air de Paris, Centre Culturel Suisse et Centre Wallonie-Bruxelles Paris. Le Musée Transitoire remercie chaleureusement ses mécènes individuels.



